



LA PLACE DE PÉROUSE; à droite, LA CATHÉDRALE RÉPARÉE PAR LÉON XIII QUI Y FUT ARCHEVÊQUE DU 19 JANVIER 1846 AU 3 MARS 1878. A gauche, LA MAISON DU MUNICIPE. LÉON XIII A HABITÉ PÉROUSE COMME DÉLÉGAT DEPUIS 1840 ET COMME ARCHEVÊQUE DEPUIS 1846.

l'Église schismatique (12 avril 1880); peu après (9 septembre 1880), il demande avec instance l'amnistie pour les prêtres polonais qui avaient été déportés en Sibérie. Il avait la joie de voir une chaire érigée dans l'Université de Louvain, spécialement pour l'explication de saint Thomas, l'harmonie rétablie entre le Vatican et l'empire du Brésil, ses exhortations à la paix entre le Pérou, le Chili et la Bolivie, bien accueillies.

Dès le 1^{er} janvier 1883, Léon XIII adresse de nouveaux avertissements à l'archevêque de Dublin, au sujet des troubles qui affligent l'Irlande, et, depuis cette époque, il n'a cessé de s'occuper du sort d'un peuple si recommandable par son attachement à l'Église et par la longue et cruelle persécution qu'il endure pour sa foi. Avec les évêques de ce pays il approuve les démarches faites par les opprimés pour recouvrer des droits dont ils sont injustement dépouillés : mais il a blâmé certaines mesures qui présentaient des dangers. En 1888, il enverra Mgr Persico étudier sur place cette difficile affaire. Aux uns, l'envoyé du Pape

apportait de sages conseils; aux autres des encouragements pour supporter de trop longues injustices. En ce même temps, Léon XIII approuve les évêques qui fondent une Université dans l'île martyre et qui apportent les plus grands soins à leurs Séminaires.

Dans l'espoir de pouvoir bientôt établir et consolider la paix, il écrit à l'empereur d'Allemagne; lui concède que les évêques indiquent au gouvernement la nomination des curés, et il insiste pour le retrait des lois qui oppriment les catholiques (30 janvier 1883). Il se réjouit de la fondation d'un Collège arménien à Rome, et, dans une lettre adressée aux cardinaux de Luca, Pétra et Hergenroether, il expose son désir de voir les études historiques fleurir parmi les catholiques et pose des règles certaines pour les bien diriger.

Le 1^{er} septembre 1883 parut l'Encyclique *Supremi Apostolatus*, qui recommandait tout particulièrement la pratique pieuse de la récitation du saint Rosaire. Depuis, tous les jours du mois d'octobre ont été consa-

crés, chaque année, à des exercices religieux en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire; et un décret du 10 décembre de la même année ordonne d'ajouter aux litanies de la Sainte Vierge cette dernière invocation : *Regina sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.*

Voyant avec tristesse les expulsions des religieux en France, les lois subversives qui se préparent pour le divorce, pour la séparation de l'Église et de l'État, pour l'enseignement laïque et obligatoire, Léon XIII adresse, le 8 février 1884, une Encyclique aux évêques de notre pays pour les exhorter à soutenir les droits de Dieu, à agir dans la concorde et à demander les prières de tous. D'où viennent ces désordres en France et dans l'univers entier? Ils sont évidemment l'œuvre des francs-maçons; aussi, le Pontife les dénonce, fait voir leurs perfides machinations et lance contre eux une condamnation qu'il renouvellera au mois de janvier 1893.

Durant ce temps, un long cri de détresse arrivait de la Chine et de la Cochinchine jusqu'en Europe; des milliers de chrétiens étaient mis à mort, des villages entiers brûlés et des malheureux, privés de tout, étaient réduits à chercher un asile dans les forêts et les montagnes. Le motif de ces cruautés inouïes, c'était la guerre que faisaient les Français pour se rendre maîtres d'une partie de la Cochinchine. Le Saint-Père entendait plus que tout autre ces appels qui arrivaient de l'Extrême-Orient : il écrivit à l'empereur de Chine et il obtint d'accréditer à sa cour un nonce; tout ce qu'il était possible d'obtenir de la part des Chinois, il l'obtint. L'album des Missions catholiques de l'année 1888 démontre que son Pontificat ne le cède à nul autre sous le rapport de l'influence obtenue à l'apostolat.

Toujours attentif aux besoins intellectuels des chrétiens, le Pape applaudit à tout ce qui peut assurer la diffusion de la vérité, aussi a-t-il approuvé avec joie l'établissement de l'Université, fondée à Salzbourg, assuré qu'elle serait une source abondante de lumière pour la Bavière et les contrées

voisines (4 mars 1885). En même temps, il prévient les fidèles contre les dangers des Sociétés secrètes.

Trois jubilés déjà ont été accordés par Léon XIII : celui de 1879, à l'occasion de son avènement au Souverain Pontificat; celui de 1881, par l'Encyclique du 12 mars *Militans Christi*, à cause des épreuves que traverse l'Église; et enfin celui de 1886.

En un grand nombre de circonstances, Léon XIII donna des marques de sa sollicitude pour les associations d'ouvriers chrétiens. En recevant ceux qui sont conduits à ses pieds par S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, M. le comte de Melun et M. Harmel, il leur adresse les avis les plus salutaires. Mis en pratique dans le plus grand nombre des ateliers, ces avis rétabliraient bientôt l'ordre dans la société et le bonheur au foyer des hommes de labour. Enfin, comme une solide instruction est un préservatif puissant contre les erreurs qui désolent l'Église, il approuve de nouveau le Collège que les catholiques de l'Amérique du Sud ont fondé à Rome sous Pie IX, et loue ce peuple chez lequel la vérité fait chaque jour de nouveaux progrès. Il se réjouit aussi de l'avancement de la foi en Afrique, et il rétablit le siège archiepiscopal de Carthage (10 novembre 1884).

CHAPITRE VI

LÉON XIII ET LA PRESSE

Une autre source des maux de la société, ce sont les mauvais livres et les journaux impies que le Saint-Père dénonce à plusieurs reprises.

Aucun Pape n'a compris comme Léon XIII la nécessité de la presse catholique et ne lui a plus nettement indiqué les règles à garder. Le 22 février 1879, il disait à un millier de journalistes réunis au Vatican :

« Bien que vous ne puissiez pas vous servir de ces procédés et de ces appâts dont se servent vos adversaires, vous pouvez du moins les égaler par la variété et l'élégance

des informations, et même les surpasser par la science des choses utiles, surtout par la vérité, que l'esprit désire naturellement connaître, et dont la force, la supériorité et la beauté sont telles que, dès qu'elle apparaît, elle arrache sans peine l'assentiment même de ceux qui lui sont contraires. Pour atteindre à cette fin heureuse, il faut employer un langage digne et mesuré, qui ne blesse pas le lecteur par une amertume excessive ou intempestive, et qui ne sacrifie pas le bien général aux intérêts de parti ou aux avantages particuliers. Nous pensons que vous devez vous appliquer par-dessus tout, selon l'avertissement de l'Apôtre, à n'avoir pas de schisme parmi vous et à vous tenir dans le même esprit, en adhérant avec toute la fermeté de vos cœurs aux doctrines et aux décisions de l'Église. »

« Pour obtenir de bons résultats, a-t-il dit encore au célèbre abbé *Margotti*, directeur de l'*Unita cattolica*, il faut deux conditions : c'est qu'on défende les doctrines enseignées par le Pape, et que les journaux catholiques restent en parfait accord entre eux, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et la défense de la vérité catholique. »

Dans son admirable Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, Léon XIII disait encore : « Pour arriver à défendre utilement les intérêts de l'Église, qui sont ici ceux de la France, il faut de toute nécessité l'accord des volontés et la conformité d'action. Nos ennemis, en effet, ne désirent rien tant que les dissensions entre les catholiques; à ceux-ci de bien comprendre combien il leur importe souverainement d'éviter les dissentiments et de se souvenir de la divine parole : *Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé*. Si, pour conserver l'union, il est parfois nécessaire de renoncer à son sentiment et à son jugement particulier, qu'on le fasse volontiers, en vue du bien commun. Que les écrivains n'épargnent aucun effort pour conserver en toutes choses cette concorde des esprits; que chacun préfère l'intérêt de tous à son propre avantage; qu'ils soutiennent

les œuvres commencées pour le bien commun; que leur règle soit de se soumettre avec piété filiale aux évêques, que l'Esprit-Saint a posés pour régir l'Église de Dieu, qu'ils respectent leur autorité et qu'ils n'entreprennent rien sans leur volonté; car, dans les combats pour la religion, ils sont les chefs qu'il faut suivre. »

La vérité et l'à-propos de ces paroles sont rendus plus évidentes encore par la récente déclaration des cardinaux français, à laquelle ont adhéré tous les évêques, et qui a été confirmée par une lettre du Souverain Pontife du 3 mai 1892.

CHAPITRE VII

LÉON XIII PACIFICATEUR

Au milieu de ces soins du Pontificat, on voit tout à coup un signe frappant de l'impression profonde que la sagesse du Pape a produite sur tous les esprits. L'Espagne était sur le point d'entrer en guerre avec l'empire d'Allemagne pour la possession des îles Carolines; les armements se poursuivaient avec une ardeur fiévreuse et les hostilités allaient commencer, lorsque le chancelier de l'empire, le prince Othon de Bismarck, propose de remettre entre les mains du Saint-Père l'arbitrage du litige. A la nouvelle de ce fait, la surprise fut universelle; mais Léon XIII accepta et, après un examen attentif des droits et des prétentions réciproques, il prononça une sentence qui fut reçue des deux parties avec soumission et reconnaissance (novembre et décembre 1883).

Quelques catholiques ont été portés à s'exagérer l'influence que ce service, rendu par le Souverain Pontife, aurait dû exercer sur la conduite du gouvernement allemand à l'égard de l'Église catholique. Il est certain que, par ses sages dispositions, Léon XIII, secondé d'ailleurs par la fermeté du parti du centre dans le Parlement, est parvenu à faire retirer les lois de persécution, mais

l'alliance n'en reste pas moins intime entre le gouvernement allemand et les usurpateurs des États Pontificaux; en Pologne, l'Église est loin d'être libre. Dans ce dernier pays, la Russie exerçait de nombreuses vexations contre les Grecs unis, pour les entraîner dans le schisme. Léon XIII a usé de tous les ménagements et a prodigué les prévenances à l'égard du czar; des promesses ont été faites, bien que les effets n'aient pas toujours pleinement répondu à ce que l'on devait attendre. L'Angleterre a fait voir plus de justice: elle s'est montrée reconnaissante de ce que le Souverain Pontife a fait pour apaiser les troubles de l'Irlande.

Les Sociétés secrètes, qui dominent en Italie, y causent toutes les ruines morales et matérielles. Sous prétexte de recherches archéologiques, elles détruisent dans Rome des monuments chers à la piété; mais surtout, elles tuent les âmes et cherchent à pervertir les enfants en leur enlevant toute instruction chrétienne. Cependant Léon XIII prodigue les avertissements, combat partout les moyens et fait les appels les plus pressants à la conciliation.

Son attitude envers le gouvernement italien n'a cessé d'être une protestation formelle contre la situation qui est faite au Saint-Siège. A chaque fois que l'occasion s'en est présentée, Léon XIII a fait entendre les réclamations les plus énergiques. Mais c'est surtout dans ses allocutions consistoriales et dans ses discours aux pèlerins italiens, que sa parole a pris plus d'une fois des accents indignés pour dénoncer les attentats commis contre la dignité et l'autorité du Souverain Pontife.

Il aurait fallu l'entendre dans le Consistoire du 4 août 1881! Avec quelle émotion contenue il flétrissait les manifestations sacrilèges qui s'étaient produites contre les restes vénérables de son illustre prédécesseur, dans la nuit du 12 au 13 juillet, et que les autorités locales et supérieures n'avaient su ou n'avaient pas voulu réprimer.

Cependant, au mois de mai 1887, le Pape eut l'occasion d'exprimer publiquement ses sentiments d'affection pour l'Italie et le

vif désir de voir tomber les difficultés qui existent entre ce pays et la Papauté. Aussitôt, les imaginations s'échauffèrent et les uns de très bonne foi, les autres par des vues moins pures, annoncèrent que Léon XIII était disposé à faire le sacrifice de sa principauté temporelle pour sceller l'union. Plusieurs écrits furent répandus dans ce sens. Voyant là un danger, Léon XIII adressa au cardinal Rampolla, une lettre dans laquelle il établit de la manière la plus formelle les vrais principes. Ce grave document, où le Pape expose sa politique toute de paix et de conciliation à l'égard des gouvernements tant dissidents que catholiques, s'applique particulièrement à l'Italie et à Rome.

Une fois de plus, et avec une énergie tempérée de mansuétude, Léon XIII revendique les droits imprescriptibles du Saint-Siège et rappelle les conditions nécessaires à son indépendance et à l'exercice de son magistère suprême. Il aime l'Italie d'une affection traditionnelle dans la Papauté, il veut son bien, sa prospérité, sa gloire; il veut la paix avec elle, mais sous la réserve absolue de la restitution de Rome et du rétablissement du principat civil de la Papauté. Léon XIII s'est exprimé assez clairement pour que l'Italie comprenne à quelles conditions le dissentiment actuel pourrait cesser et l'accord s'établir, sans que l'Italie y perde rien en avantages et en dignité. Les deux pouvoirs, pontifical et royal, pourraient coexister dans la Péninsule. La souveraineté effective que réclame le Pape pour être vraiment maître et indépendant, loin d'être une diminution pour l'Italie, serait pour elle un nouvel élément de force et de stabilité. Désormais, si le conflit subsiste, c'est que l'Italie, sourde à la voix du Souverain Pontife, n'aura pas voulu comprendre qu'il était de son intérêt même d'en finir avec la question romaine, en profitant des dispositions bienveillantes de Léon XIII, et en acceptant les conditions d'entente et de paix qu'il lui indique.

Cette lettre détermine aussitôt dans toute

la péninsule un mouvement d'adhésion à la tête duquel se placent tous les évêques. Les catholiques du monde entier se prononcent dans le même sens, et bientôt une occasion se présente d'accentuer les sentiments que tous nourrissent pour le successeur de saint Pierre.

CHAPITRE VIII

LE JUBILÉ SACERDOTAL

L'année 1888 amenait la fête du Jubilé sacerdotal de Léon XIII et le monde entier a voulu rivaliser de zèle pour lui témoigner sa vénération et son amour. Tous les gouvernements catholiques, hérétiques, schismatiques, infidèles, mahométans ont adressé des ambassades, des présents et des adresses dictées par l'admiration et le respect. Il n'y a eu d'exception que pour l'Italie où le pouvoir est tombé aux mains des sectaires de la pire espèce. Les dons envoyés ont surpassé tout ce qu'on avait pu prévoir, et il a fallu, au dernier moment, improviser des salles immenses pour les recevoir. Parmi ces présents se remarquent, pour leur magnificence, ceux du Sultan et de l'empereur d'Allemagne. Le nombre des visiteurs de l'exposition vaticane a été de cinq cent soixante mille, dont deux cent cinquante mille étaient étrangers.

Peu de temps avant, avait eu lieu le jubilé de la reine Victoria, qui, depuis cinquante ans, gouverne l'empire britannique. Il avait donné lieu à des fêtes magnifiques, et le peuple anglais s'était honoré par l'amour qu'il avait témoigné à sa souveraine; mais combien ces fêtes pâlisent auprès de celles du Jubilé de Léon XIII!

Le jour anniversaire de son ordination était le 1^{er} janvier et, en considération de la foule immense des pèlerins qui, tous, désiraient assister à la messe du Pontife, il descendit dans la basilique de Saint-Pierre et y offrit le Saint Sacrifice à l'autel majeur. Rien ne saurait donner une idée

de l'enthousiasme, de l'amour, de la vénération des trente mille pèlerins qui remplissaient l'église à la vue du Vicaire de Jésus-Christ, prisonnier et persécuté, mais heureux un moment au milieu de cœurs si dévoués, d'âmes si dociles. Les fêtes se sont continuées durant près de six mois et les pèlerinages se sont succédé malgré l'inclémence des saisons et les souffrances que l'état de la société fait peser sur toutes les classes. Pour satisfaire à la piété des pèlerins français, qui se trouvaient au nombre de dix mille, chiffre qui devait se doubler en 1891, le Saint-Père descendit de nouveau à Saint-Pierre et y offrit le Saint Sacrifice au milieu d'une foule comme soulevée au-dessus de la terre par un sentiment surnaturel.

Ce sont là de grandes consolations pour le Père commun des chrétiens. Il n'en trouve pas de moindres sans doute dans la faveur que le ciel lui a réservée d'élever sur les autels les héros évangéliques qui sont devenus nos protecteurs dans la patrie céleste. Déjà, en 1881, le 8 décembre, il avait solennellement canonisé saint Jean-Baptiste Rossi et saint Benoît-Joseph Labre; durant les fêtes jubilaires, le 15 janvier de cette année 1888, il mit au nombre des saints, avec la pompe la plus religieuse, les sept fondateurs de l'Ordre des Servites de la Sainte Vierge et trois membres de la Compagnie de Jésus: saint Pierre Claver, saint Jean Berchmans et saint Alphonse Rodriguez. Puis, durant les dimanches qui se sont succédé, il a accordé les honneurs propres aux bienheureux, aux amis de Dieu: Félix de Nicosie, frère lai des Mineurs-Capucins, Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur des Missionnaires de Marie et des Sœurs de la Sagesse. Il a augmenté le culte rendu aux bienheureux patriarches saint Benoît, saint Dominique et saint François; et déclaré le bienheureux pape Urbain II patron de l'alliance catholique, et saint Vincent de Paul, patron de toutes les associations pour les œuvres de charité.

Protecteurs puissants qui soutiendront le Pontife au milieu des combats qu'il lui reste à supporter.

En effet, si, le 28 juin 1888, l'empereur d'Allemagne a envoyé au Souverain Pontife une ambassade solennelle, s'il a vaincu l'opposition qui, depuis quatre-vingts ans, empêchait de donner un évêque au Tessin, dans le but évident d'y établir le protestantisme, si ses ordres sont reçus avec la docilité la plus édifiante dans presque toutes les parties du monde, les sectaires d'Italie se montrent de plus en plus possédés d'une rage satanique contre l'Église et son Chef. Un ancien président de Société secrète, devenu chef du gouvernement, Crispi, ne craignait pas de déclarer, le 12 juillet 1888, qu'il y a guerre ouverte entre l'État au nom duquel il parlait et l'Église catholique, et il l'a déjà trop prouvé par les lois impies qui ont été promulguées; mais ces lois et ces menaces ne pourront ébranler la fermeté de Léon XIII ni altérer sa douceur.

En 1889, la visite de l'empereur d'Allemagne fut comme le signal de nouvelles insultes à la Papauté. Malgré la bonté du Pape, le jeune souverain poussa l'inconvenance jusqu'à dire au roi du Piémont installé à Rome: « Je suis profondément ému de la réception que m'a faite la capitale de Votre Majesté. »

Puis, vint l'érection d'une statue à un personnage odieux, personnifiant la haine à la Papauté: Giordano Bruno. Le Pape protesta contre cette insulte gratuite.

Ces vexations, sourdement encouragées par le gouvernement ou préparées par Crispi lui-même, ne détournèrent pas le grand Pontife de sa mission. Le 10 janvier 1890 parut l'Encyclique sur les principaux devoirs des chrétiens; et la fin de cette même année entendit le pressant appel du Père commun à la charité chrétienne en faveur des esclaves de l'Afrique.

Quelques jours après, dans un dîner à Alger, éclatait le toast du cardinal Lavignerie. Ce toast eut un immense retentissement. Sans décliner sa responsabilité personnelle, le cardinal déclara n'avoir

obéi qu'à une indication précise de Léon XIII, proclamant que « l'Église se place au-dessus des formes changeantes des gouvernements, aussi bien que des querelles et des rivalités de partis ». Faute peut-être de vouloir comprendre que, tout en respectant les personnes, les opinions privées, les souvenirs et même les espérances d'un grand nombre de catholiques, l'Église doit s'accommoder et vivre avec les républiques comme avec les monarchies, les dissentiments se sont prolongés, mais ils tendent à s'éteindre.

Une question non moins importante se pose; c'est l'antagonisme entre l'ouvrier et le patron, entre le capital et la main-d'œuvre. Ici encore, en face des revendications socialistes, à l'encontre des théories des économistes sans Dieu, Léon XIII montre la solution, dans la sollicitude du patron pour l'âme et le corps des travailleurs, dans l'obtention d'un salaire suffisant et dans une sage économie. Il conseille aux ouvriers l'association, non pas celle qui les livre à l'exploitation de quelques meneurs, exploitation aussi réelle, plus odieuse que celle de certains patrons, mais une association sage, prudente et animée de l'esprit chrétien, car toute cette réforme ne peut réussir qu'avec l'aide de l'Église et conformément aux lois de la charité tirées de l'Évangile. La société ne peut être guérie, conclut cette remarquable Encyclique, que par le retour aux institutions du christianisme.

CHAPITRE IX

S. S. LÉON XIII ET LA FRANCE

Saint Louis écrivait à sa mère, après une victoire: « Vive Dieu! Notre-Seigneur s'est montré bon Français. » Nous aussi, parmi les joies et les gloires du Jubilé pontifical, nous aimons à dire: « Vive Dieu! le Vicaire du Christ s'est montré bon Français! »

En rendant grâce à Léon XIII au nom de la France, nous n'avons garde de